

Formulaire de demande d'exercice des droits sur vos données à caractère personnel (Cf. art. 15 à 22 du RGPD)

Conformément à la politique de protection des données à caractère personnel de l'Administration Communale de Meix-devant-Virton, vous pouvez exercer vos droits en envoyant une demande écrite, datée et signée à notre Déléguée à la protection des données, Madame Prescillia Bawin, par E-mail à l'adresse dpo@meix-devant-virton.be ou par envoi postal à l'Administration Communale, rue de Gérouville 5 à 6769 Meix-devant-Virton.

La demande doit être envoyée avec :

- 1. Le présent formulaire complété**
- 2. Une copie recto/verso de votre pièce d'identité¹**

¹ Cette requête a pour objectif d'offrir une garantie suffisante que la demande est faite par la bonne personne. Si vous êtes mandaté par un tiers, merci de joindre la copie de votre pièce d'identité à celle de la personne concernée. Cette/copie(s) sera/seront détruite(s) après le traitement de la demande. Sans cette/copie(s), la demande ne sera pas traitée.

Identification du demandeur :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal - Ville :

Numéro de téléphone ou GSM :

E-mail :

Objet de la demande :

Je veux exercer le/les droit(s) suivant(s) :

- Le droit d'accès et de regard** sur vos données à caractère personnel.
- Le droit de rectifier ou de compléter** vos données à caractère personnel.
- Le droit à l'effacement** (« droit à l'oubli) de vos données à caractère personnel (dans le respect des obligations légales relatives à la conservation).
- Le droit de limiter le traitement** de vos données à caractère personnel.
- Le droit de retirer votre consentement** relatif à l'utilisation de vos données à caractère personnel.
- Le droit à la portabilité de vos données** à caractère personnel (possibilité de récupérer une partie de vos données dans un format lisible par une machine).

Description de la demande :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Mode de réponse souhaité :

Je souhaite que les informations me soient fournies

- Par voie électronique(informatique) **à mon adresse mail** susmentionnée.
- Par voie écrite **à mon adresse postale** susmentionnée.

L'Administration Communale dispose d'un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande pour vous répondre. Pour les demandes complexes ou nombreuses, cette période peut être étendue à 3 mois. Si tel est le cas, vous en serez informé dans le mois suivant la réception de la demande.

Il se peut que nous ne puissions pas répondre à vos questions ou demandes, par respect pour des contraintes légales ou des droits de tiers. Dans ce cas, nous motiverons notre refus.

Si vous estimez que l'Administration Communale de Meix-devant-Virton n'a pas protégé et/ou traité vos données personnelles conformément aux réglementations en vigueur, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données.

Autorité de protection des données (APD) Rue
de la Presse, 35 - 1000 Bruxelles Téléphone :
02/274.48.00
E-mail : commission@privacycommission.be
Site web: <https://www.autoriteprotectiondonnees.be>

Les données à caractère personnel récoltées via ce formulaire seront utilisées afin de répondre à votre demande dans le cadre strict des obligations légales auxquelles l'Administration Communale est soumise, et dans celui des missions confiées à son Délégué à la protection des données (DPO).

Le/la soussigné(e) (Nom, Prénom)atteste que cette demande est sincère et complète.

Date et signature

Date de réception de la demande par l'Administration : le / / 20..